

[Français]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA DIMINUTION DES EFFECTIFS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gaston Isabelle (Hull-Aylmer): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants.

Il semble bien que le ministère des Affaires des anciens combattants devienne l'une des dernières victimes de la décision budgétaire de mai dernier de faucher aveuglément et à «tours de bras» dans les emplois de la Fonction publique fédérale. Des rapports récents nous indiquent que 218 emplois seront abolis d'ici le mois de mai. Le ministre peut-il commenter sur l'exactitude de ces renseignements, et, si telle est la situation, peut-il nous dire comment il va faire pour augmenter et améliorer le service aux anciens combattants, comme il l'a si souvent répété à maintes reprises depuis un an, en coupant le personnel d'environ 6 p. 100 de ses effectifs globaux? C'est complètement illogique, monsieur le Président.

[Traduction]

L'hon. George Hees (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur le Président, en réponse à la question du député, je lui dirai—et je crois qu'il le sait—qu'il n'y aura pas de mises à pied au cours des six prochains mois. Deux cent dix-neuf postes ont jusqu'à présent été déclarés excédentaires. Sur ce nombre, 104 sont ou bien vacants ou bien occupés par des personnes qui ont déjà fait connaître leur intention de prendre leur retraite, ou sont occupés par des employés temporaires. Nous constatons donc que 114 postes seulement sont touchés. J'assure au député que le ministère fera tout son possible au cours des six prochains mois pour trouver un autre emploi aux personnes concernées.

[Français]

LES VICTIMES DES COUPURES D'EMPLOIS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gaston Isabelle (Hull-Aylmer): Monsieur le Président, le ministre a toujours été reconnu comme un gentilhomme conservateur aux gestes et aux allures très libéraux.

Peut-il nous dire exactement ce qu'il entend faire, pour aider d'une façon précise les victimes des coupures d'emplois par un gouvernement qui est en train de se faire hara-kiri? Veut-il absolument terminer sa prestigieuse carrière politique en se faisant passer pour le ministre bourreau...

M. le Président: A l'ordre!

[Traduction]

L'hon. George Hees (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur le Président, si le député se donnait la peine de parler à n'importe quel fonctionnaire du ministère des Affaires des anciens combattants, il constaterait deux choses: ils sont très contents du travail qu'ils accomplissent et du traitement qu'ils reçoivent. Quant à savoir comment nous entendons améliorer nos services aux anciens combattants, je puis lui assurer que la suppression de ces divers postes n'aura absolument aucun effet sur nos efforts à cet égard, et que nous continuerons au cours des prochains mois et des années à venir

Questions orales

à donner aux anciens combattants un service toujours meilleur avec courtoisie, générosité et célérité.

Des voix: Bravo!

M. Nystrom: George à la direction du parti; Mulroney aux Affaires des anciens combattants!

Des voix: Le chef, le chef!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LA SOUVERAINETÉ DU CANADA

LE SURVOL DU POLAR SEA EN EAUX CANADIENNES

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui n'a, certes, pas oublié combien nos concitoyens devaient être contents, l'été dernier, de voir que des citoyens aient été obligés, par l'entremise du Conseil des Canadiens, de proclamer eux-mêmes la souveraineté du Canada sur le Nord parce que leur gouvernement n'avait pas le courage d'agir.

Des voix: Oh, oh!

Mme McDonald: Le premier ministre pourrait-il nous promettre...

M. Hnatyshyn: Du calme.

Mme McDonald: Le premier ministre pourrait-il nous promettre qu'aucune mesure disciplinaire ne sera prise contre le pilote qui a laissé tomber, en notre nom à tous, le drapeau canadien, notre drapeau, sur le *Polar Sea*?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, les fonctionnaires du ministère des Transports font effectivement enquête sur les allégations dont parle la députée. Une infraction a bel et bien été commise. Il s'agit d'une enquête interne et je serai heureux d'en faire rapport à la députée lorsqu'elle sera terminée.

LE LARGAGE D'UN DRAPEAU CANADIEN SUR UN VAISSEAU DES ÉTATS-UNIS

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, je m'adresse encore au premier ministre. Du point de vue de la politique nationale, le premier ministre considèrerait-il qu'il soit bon, qu'aux termes de la Loi sur l'aéronautique, le drapeau canadien puisse être assimilé à un objet dangereux? N'aurait-il pas été plus dangereux pour nous tous de ne pas ouvrir la bouche lors de cet événement? Ne faudrait-il pas décorer ce pilote au lieu de faire enquête?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ce qui est dangereux, ce sont les 16 années de négligence totale des libéraux dans le Nord et dans l'Arctique. Voilà ce qui était dangereux pour notre politique nationale.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: La déclaration de principe sur l'intégrité et la souveraineté du Canada dans le Nord, faite à la Chambre des communes par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sera considérée comme une démarche exceptionnelle pour protéger l'intégrité de notre pays.